Une nouvelle lausannoise au firmament théâtral parisien

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **2 (1956)**

Heft 22

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-847529

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La réciprocité en matière de dommages de guerre entre la Suisse et le Grand-Duché de Luxembourg

☆ ☆ ☆

La Légation de Suisse nous communique :

« Le 24 septembre 1956, M. Henry Vallotton, Ministre de Suisse en Belgique et au Luxembourg, et le Ministre des Affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, ont signé un accord de réciprocité en matière de dommages de guerre. Les personnes physiques et morales suisses, dont les biens ont été endommagés par suite de la deuxième guerre mondiale sur le territoire du Grand-Duché, recevront des prestations égales à 50 % de celles versées aux ressortissants luxembourgeois d'après la législation luxembourgeoise.

Les demandes devront être présentées par les intéressés à l'Administration communale du lieu du sinistre *sous peine de forclusion dans un délai de six mois à partir du 24 septembre 1956.* Les formulaires afférents peuvent être obtenus à l'Office des dommages de guerre, 17-19, rue Auguste-Lumière à Luxembourg. »

★ ★ ★

Une nouvelle Lausannoise au firmament théâtral parisien

☆ ☆ ☆

La critique parisienne comble actuellement d'éloges une jeune Lausannoise, Véronique Deschamps, qui, dans la charmante salle tendue de rouge de la Comédie de Paris, interprète une pièce de Simon Gantillon. Dans cette pièce, intitulée : « Les Isles Fortunées », notre compatriote joue au premier acte le rôle d'une exquise gamine de 16 ans en « pleine transformation », et, au second, la même gamine, mais 10 ans plus tard. Quel âge a-t-elle en réalité ? On croit d'abord être en présence d'une authentique adolescente. Puis le deuxième acte fait apparaître une femme aussi jolie et aussi blonde que la petite jeune fille, mais les gestes sont posés et le regard un peu mélancolique. Allez savoir...

Véronique Deschamps a suivi l'Ecole Supérieure puis le Conservatoire de sa ville natale. Elle fut ensuite la première speakerine des émissions expérimentales de la télévision suisse et l'une des principales actrices du « Centre dramatique romand ». Enfin, elle part pour Paris où on l'applaudit, notamment au Théâtre Saint-Georges, dans « Si je vis », de Maurice Clavel, et au Vieux-Colombier, dans « Le Prince d'Egypte ». On l'admire également à l'écran dans « Chiens perdus sans collier », « La Fille au fouet », « Suivez cet homme », etc...

Allez la voir dans « Les Isles Fortunées ».

LA VIE DE LA COLO

21 novembre

HERMANN GEIGER

" le pilote des glaciers "

(Notre couverture) - Photo Studer

Herman Geiger parlera, au cours d'une conférence illustrée par des films en couleurs, à la Salle Pleyel, le mercredi 21 novembre à 21 heures. Soirée donnée au bénéfice de l'Hôpital Suisse à Paris. Prix des places : 200 à 600 francs. Location à l'Office National Suisse du Tourisme, 37, boulevard des Capucines, et à la Salle Pleyel.

⁂

Voulez-vous gagner une cuisinière électrique, un réfrigérateur, un vélo Solex, une caméra Paillard, un aspirateur, une machine à écrire, une montre ? Voulez-vous surtout aider à la réalisation d'un hôpital suisse à Paris ? Achetez alors des billets de la

GRANDE TOMBOLA DE L'HOPITAL SUISSE

dont le tirage aura lieu le mercredi 21 novembre 1956 à la Salle Pleyel. Cinq millions de francs de billets émis ; deux millions de francs de lots.

Les billets peuvent être demandés à toutes les sociétés suisses de Paris, à la Légation, à l'Office national suisse du tourisme, à la Swissair et à la Chambre de Commerce suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, Paris-1er, tél. Opéra 15-80.

8 décembre

Exposition de nos artistes

C'est une tradition bien établie que, chaque année, au mois de décembre, la section de Paris des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses expose les œuvres de ses membres — et de quelques invités — dans les locaux obligeamment prêtés par notre Légation.

Jusqu'ici, l'exposition ne durait que du samedi à 15 heures, au dimanche soir, et les efforts déployés par les organisateurs pour mettre sur pied cette belle manifestation n'étaient guère en rapport avec le but atteint. Notre nouveau Ministre a spontanément offert de porter à une semaine la durée de l'exposition, témoignant ainsi à nos artistes une compréhension à laquelle ils sont très sensibles.